

FICHE DE PRESENTATION DES NORMES A USAGE DES TRES PETITES ENTREPRISES

INSTALLATIONS ELECTRIQUES A BASSE TENSION

*Bâtiment
Installation d'électricité
Code NAR20 : 5.4*

Spécification produit
pour la réalisation d'installation

NF C15-100
Décembre 2002

QUEL EST LE CONTENU DE LA NORME ?

Cette norme traite de la conception, de la réalisation, de la vérification et de l'entretien des installations électriques alimentées sous une tension au plus égale à 1 000 volts (valeur efficace) en courant alternatif et à 1 500 volts en courant continu.

Cette norme énumère les règles de conception et de réalisation des installations électriques en vue d'assurer la sécurité et leur fonctionnement de façon satisfaisante, compte tenu de l'utilisation prévue.

Nota : cette norme compte 513 pages

QUI CONCERNE-T-ELLE ?

Elle concerne les électriciens pour la conception, le choix et la mise en œuvre des matériels, la vérification et l'entretien des installations, et les règles pour assurer la sécurité des installations électriques. Elle concerne les fonctions conception, installation, maintenance

QUEL EST SON STATUT ?

Norme française homologuée

Elle remplace la norme homologuée NF C 15-100 de mai 1991 et ses amendements A1 de décembre 1994 et A2 de décembre 1995.

QUEL EST SON DEGRE D'OBLIGATION D'APPLICATION ?

Cette norme est d'application obligatoire.

L'installateur est tenu de réaliser une installation conforme à la norme NF C 15-100 (arrêté du 22 octobre 1969).

Toute nouvelle installation électrique à caractère définitif située dans une construction nouvelle doit faire l'objet d'une Attestation de Conformité (décret n° 72-1120 du 14 décembre 1972 modifié).

AUTRES DOCUMENTS NORMATIFS PROCHES OU UTILES A CONSULTER

Cette norme a fait l'objet de nombreuses fiches d'interprétations par l'UTE, dont la dernière remonte à mai 2007 : Fiche d'interprétation n° 15-100 F5. La norme est obligatoire. Les fiches d'interprétation ne le sont pas.

QUELLE EST SON ORIGINE ?

Cette norme remplace la norme homologuée NF C 15-100 de mai 1991 et ses amendements A1 de décembre 1994 et A2 de décembre 1995. Elle a connu une mise à jour en juin 2005 qui introduit des dispositions qui figurant actuellement dans des textes réglementaires et les évolutions techniques intervenues depuis sa parution en décembre 2002. Parmi les principaux points mis à jour : les paragraphes suivants

- 422.1 Locaux à risque d'incendie (emplacements BE2)
- 424 Emplacements à risque d'explosion (emplacements BE3)
- 443.2 Classification des catégories de tenue aux chocs
- 463 Coupure d'urgence
- 523.6 Câbles en parallèle
- 524.2 Section du conducteur neutre
- 529.6 Canalisations préfabriquées
- 562 Sources de sécurité

EXISTE-T-IL UNE MARQUE DE CERTIFICATION OU UN LABEL ?

Le comité national pour la sécurité des usagers de l'électricité (Consuel) est agréé pour exercer le contrôle de la conformité des installations électriques intérieures aux règlements et normes en vigueur, dans les conditions fixées par le décret n° 72-1120 du 14 décembre 1972 et par l'arrêté du 17 octobre 1973 pris pour son application (arrêté du ministre du développement industriel et scientifique en date du 17 octobre 1973).

QUELLE UTILITE POUR L'ENTREPRISE ?

Cette norme sert à se mettre en conformité technique par rapport à la réglementation

OU S'INFORMER ? COMMENT SE LA PROCURER ?

Vous pouvez vous informer :

Auprès d'AFNOR :

- *Norm'Info : service d'aide à l'identification des normes et domaines réglementés : norminfo@afnor.org*

Vous pouvez vous procurer la norme :

- *A l'Espace Vente du Groupe AFNOR – 11, rue Francis de Pressense – 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex*
- *Dans les délégations régionales AFAQ AFNOR*
- *Sur notre Boutique en ligne – [NF C15-100](#)*

Auprès de l'[UTE](#) : Union Technique de l'Electricité et de la Communication – BP 23 – 92262 Fontenay-aux-Roses

Cedex – Tél: 01 40 93 62 00 – Fax: 01 40 93 44 08 – E-mail: ute@ute.asso.fr

Auprès de [CONSUEL](#) Tour Chantecoq - 5, rue de Chantecoq – 92808 PUTEAUX Cedex - Tél. : 01 41 97 86 66 -Fax : 01 41 97 86 65

MOTS CLES DESCRIPTEURS DU CONTENU

Installations électriques, bâtiments, locaux d'habitation, basse tension

<i>Version N°1</i>	<i>Fiche actualisée le 06/06/2007</i>	<i>GPN : 4</i>
--------------------	---------------------------------------	----------------